

tentation de s'enrôler dans les mauvaises. C'est de cette tâche que le Pape Léon XIII dit aux évêques du monde entier, dans l'Encyclique *Humanum Genus* :

" Pour l'accomplir, Vous aurez avant tout l'aide et la collaboration de Votre clergé, si Vous donnez tous Vos soins à le bien former et à le maintenir dans la perfection de la discipline ecclésiastique et dans la science des saintes lettres.

" Toutefois, une cause si belle et d'une si haute importance appelle encore à son secours le dévouement intelligent des laïques qui unissent les bonnes mœurs et l'instruction à l'amour de la religion et de la patrie. Mettez en commun, Vénérables Frères, les forces de ces deux Ordres, et donnez tous vos soins à ce que les hommes connaissent à fond l'Eglise catholique et l'aiment de tout leur cœur. Car, plus cette connaissance et cet amour grandiront dans les âmes, plus on prendra en dégoût les Sociétés secrètes, plus on sera empressé de les fuir."

A propos du concours des prêtres à cette tâche sociale si importante, Léon XIII dit encore, dans la même Encyclique :

" Ceux qui ont charge de préparer les jeunes gens à recevoir les sacrements comme il faut, agiraient sagement s'ils amenaient chacun d'eux à prendre la ferme résolution de ne s'agréger à aucune Société à l'insu de leurs parents, ou sans avoir consulté leur curé ou leur confesseur."

Le concours des prêtres et des laïques, selon les vœux exprimés par le Pape, pour vulgariser les saines doctrines de la mutualité catholique dans le peuple, à l'encontre des doctrines fausses de la franc-maçonnerie ; pour donner son entier épanouissement à cette institution salubre, appelée à fournir, pour une bonne part du moins, le remède aux malaises économiques dont souffre la société ; voilà précisément ce qu'a toujours recherché L'Union Franco-Canadienne, depuis le moment de sa fondation.

Autant que les circonstances l'ont permis, elle l'a déjà mis en pratique, ce concours ; et elle semble disposée à le faire de plus en plus, dans la mesure du possible. Puissent les directions du Saint Père, aussi filialement suivies, lui être un gage de succès ! Puissent-elles lui permettre d'accomplir, dans toute sa plénitude, la somme de bien économique et social, d'obtenir les résultats heureux, au point de vue du patriotisme et de la foi, auxquels le caractère bien distinct qu'elle s'est donné, entre toutes les associations rivales, de la mutualité catholique ou maçonnique, semble prédestiner, mieux que nulle autre, L'Union Franco-Canadienne !

(Présenté à la Société d'Economie Sociale de Montréal, à sa session du printemps, 1898.)

JEAN DUTAILLIS.